



AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES POUR LA CUEILLETTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Avis est par les présentes donné par le soussigné que la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, dans le comté de Saint-Maurice, donne avis à tous les intéressés qu'elle recevra au bureau du soussigné des soumissions cachetées pour la cueillette et le transport des matières résiduelles.

Les soumissions sont demandées aux entreprises spécialisées dans la cueillette des matières résiduelles, pour une période d'un (1) an, soit du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les matières résiduelles seront transportées et déposées au site d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque certifié représentant au moins dix pour cent (10%) du montant de celle-ci.

La Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais ou obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Les documents complets d'appel d'offres pourront être obtenus sur le site Internet du système électronique d'appel d'offres (SEAO) et ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires à cette fin par la Municipalité.

Les soumissions scellées seront reçues au bureau du soussigné, 3860 rue de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, jusqu'au **16 août 2018 à 10 h 00** pour la cueillette et le transport des matières résiduelles. Les soumissions seront ouvertes le même jour, au même endroit à **10 h 00**.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 27 juillet 2018.

Danny Roy
Directeur général et secrétaire-trésorier